

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 40 (1943)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† LEDERMANN Samuel**

né à Oron, conserva toute sa vie le goût des choses de la terre. Obtint son diplôme de géomètre en 1914, devint voyer du district de Vevey en 1927. Visage souriant, caractère ouvert, de prime abord et tous deux sympathiques ; personnage éminemment social, compréhensif, communicatif, recherchant et affectionnant les discussions d'idées, ne sachant point taire ses convictions. Il s'y faisait remarquer par son bon sens plein d'à-propos, sa logique inattaquable. Une fois au clair quant à l'appréciation des faits en cause, il ne pouvait retenir l'expression de ses sentiments, son interprétation des choses. Et il la donnait avec un accent d'autorité qui décidait du débat. On l'a bien vu à l'assemblée de Bahyse (1941) où son intervention, restée dans toutes les mémoires, a ramené toutes choses à leur juste place et à leur exacte proportion. Tant au propre qu'au figuré, la section faisait en lui une recrue de poids.

Ses premiers essais en apiculture ne datent que de 1935 seulement. Littéralement, les abeilles le captivèrent ; même il se passionna. Dès le premier contact, il fut en communion d'idées avec nous, cherchant à s'instruire. Son rucher, établi aux Fayaux sur Blonay, près de son chalet de vacances, devint son délassement de prédilection. Une amélioration dans sa grave maladie, survenue en mars, fut aussitôt mise à profit pour monter de beaux cadres neufs, préparer la saison prochaine. Sur son lit de mort, il recom-

manda instamment ses abeilles. Détail touchant à noter : ce sont deux cantonniers de la région qui, par affection pour leur chef, prennent aujourd'hui soin du rucher, fort de 13 colonies. *Ed. F.*



† **Alexandre VIAL**

La Société d'apiculture de la Veveyse est en deuil. Un de ses membres très méritants, M. Alexandre Vial, de Le Crêt, ancien inspecteur des ruchers du district, nous a quittés pour un monde meilleur, le 24 août dernier, après trois jours de maladie seulement. Il avait atteint le bel âge de 80 ans. En 1936, il avait reçu le diplôme d'honneur pour ses cinquante ans de fidélité à la société. Jusqu'au dernier jour, il s'intéressa à ses abeilles auxquelles il vouait tous ses soins.

Nous avons encore le plaisir de lui serrer la main à la conférence du Crêt le 6 juin dernier et de le féliciter pour sa fidélité à nos réunions, malgré ses 80 ans.

Nous ne prévoyions pas en ce moment un départ si soudain. Dieu en a décidé autrement. Nous nous inclinons sur la tombe de ce fidèle ami et, par la voie du *Bulletin*, nous présentons à sa famille nos sincères condoléances. *A. Pachoud.*

† **BONZON Edouard, Chesières**

Il fallut à ce collègue, très jeune orphelin de mère, une dose peu ordinaire d'énergie et de persévérance pour parvenir enfin ! au but qu'il s'était proposé : un petit chez-soi avec l'indépendance qu'il procure. L'âge, pas plus que les coups du sort, ne réussirent à amollir ce grand travailleur. Après ses séries de dur labeur, c'est auprès de ses abeilles qu'il goûtait de bienfaisantes détente.

Il les aima non seulement pour le profit, mais parce que, comme lui, elles ignorent l'oisiveté, parce que, comme le petit agriculteur montagnard à la dure vie, de l'aube à la nuit, leur activité ne se relâche point. Il les soignait avec tendresse et minutie. Au bord de sa tombe, le pasteur sut relever avec justesse les vertus de cette laborieuse et utile existence, « l'exigeante idée que se faisait



Edouard Bonzon

Ed. Bonzon de sa charge de chef de famille, sa fidélité, ce don constant de soi à la tâche, à sa maison ». — La famille continue la tradition et l'exploitation subsiste, entière. Puisse-t-elle se développer encore !

† Mario PASTA, Mendrisio

Ad memoriam

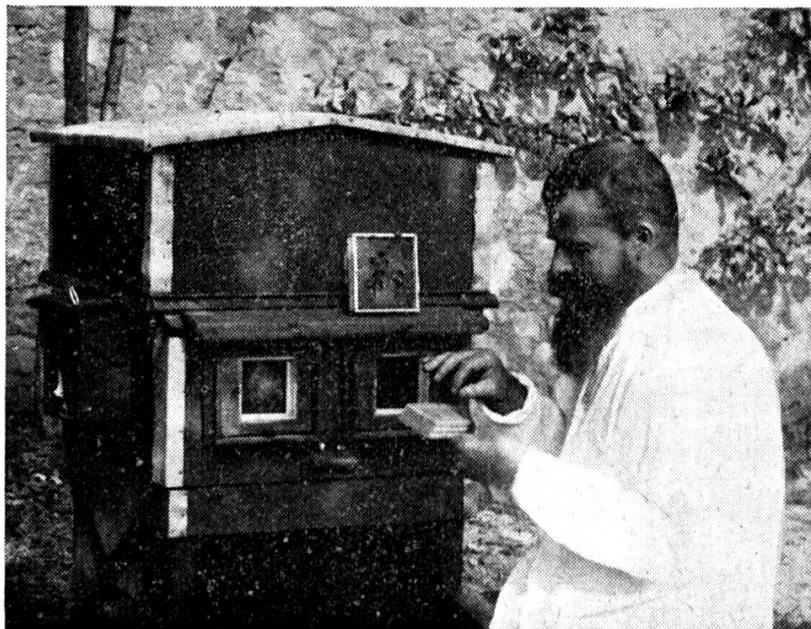
Tandis que les abeilles prenaient leur essor dans les rayons d'or d'un magnifique soleil d'automne tessinois, la dépouille mortelle de Mario Pasta fut portée au cimetière de Mendrisio, accompagnée par ses parents et ses nombreux amis.

Le défunt était fils du docteur Charles Pasta, conseiller national du Tessin, médecin fort apprécié, constructeur et propriétaire des hôtels et du chemin de fer à crémaillère du Monte Generoso.

Mais Pasta était un homme au cœur généreux et aux sentiments élevés, un grand ami de la nature et un profond érudit. Il avait passé une partie de sa jeunesse en Afrique, à Paris et

en Extrême-Orient. Rentré dans sa patrie tessinoise et suisse, il a vécu très longtemps dans sa belle propriété du Dosso Bello, sur le Monte Generoso, où il étudia à fond l'apiculture et construisit un rucher-modèle. C'était un apiculteur très apprécié, qui aimait passionnément les abeilles ; il inventa la « Ruche à fond Pasta » et créa d'autres inventions et en réservait volontiers la primeur à l'« Agenda apicole Romand » (voir p. ex. l'année 1923).

Plus tard, il fut membre de la Commission cantonale des impôts et député à l'Assemblée constituante du Canton du Tessin ; il s'intéressait aux problèmes philosophiques, à l'hygiène, à la



Mario Pasta

monnaie franche, etc. Ses écrits publiés dans les journaux tessinois et ailleurs sont très nombreux et concernent souvent la fraternité entre les hommes et l'égalité sociale. C'était un homme énergique, indépendant d'esprit, et toujours porté à l'amour du prochain. Il mourut entouré des siens, sur sa propriété de Mendrisio, où il cultivait, avec tant de passion, ses magnifiques arbres fruitiers, ses vignes et ses abeilles.

Le nom de Mario Pasta, digne fils de son père, restera à jamais gravé dans nos cœurs.

A sa veuve, à sa fille unique et à son gendre nous adressons nos condoléances émues.



Sympathie

Les manifestations de sympathie ne manqueront pas d'arriver nombreuses à l'adresse de notre cher président, M. l'abbé Gapany, qui a eu un accident l'immobilisant pour plusieurs semaines. Il a glissé sur un pavé lors d'une visite de rucher à Broc, a subi une fracture du péroné et des déchirures de muscles. Nous faisons naturellement tous nos vœux pour un prompt et complet rétablissement.

Une des meilleures façons de lui prouver de la sympathie, ce sera de faciliter sa tâche, en particulier, nous invitons MM. les présidents de sections à lui envoyer leur rapport, selon les statuts (art. 11), avant le 1er décembre. *Schumacher.*

Avis à MM. les caissiers... et à tous leurs administrés

La cotisation à la Caisse centrale pour 1944 a été maintenue à fr. 6.—, malgré le renchérissement général que chacun connaît hélas forcément.

Au risque de « scier » nos caissiers et lecteurs, nous rappelons qu'il est absolument indispensable, pour la distribution du numéro de janvier, que les listes de section nous parviennent pour le 10 décembre au plus tard. Ne pas oublier de faire une *liste à part des radiations* pour les membres n'ayant pas payé, les démissionnaires, etc.

Il faut donc envoyer les remboursements à temps, disons au *10 novembre au plus tard*, puisqu'il faut quinze jours bien comptés pour que la poste vous paie les remboursements échus et payés. Vous avez alors juste le temps d'établir votre liste, si possible en double, dont vous gardez un exemplaire comme contrôle. Les prescriptions de la loi fédérale sur les assurances sont strictes et précises : les membres qui ne sont pas en règle au 31 décembre perdent tout droit à une indemnité en cas d'accident causé par leurs abeilles. (On a vu des accidents même en plein hiver.)

Mettez donc, s. v. p., tout votre zèle, afin que notre société marche normalement et rende les services qu'elle doit rendre.

L'administrateur.



Conseils aux débutants

Ces conseils de « saison » se réduisent à très peu de chose, cela va de soi : Surveiller souvent la solidité des bases de vos ruches, les toits, les entrées, pour que vos colonies soient à l'abri des perturbations atmosphériques ou de causes humaines (ou inhumaines). Il est intéressant de noter les sorties, car elles renseignent sur l'état intérieur. Mais c'est à peu près tout ce qu'il y a à faire au rucher proprement dit, sauf si vous avez l'intention de le transporter ailleurs. Dans ce dernier cas, il vaut mieux encore attendre qu'il y ait eu une assez longue série de jours où les abeilles ne seront pas sorties. C'est donc encore trop tôt, puisque ce mois d'octobre, beau comme rarement il l'est, nous a procuré des journées ensoleillées nombreuses, par lesquelles nos amies ont encore pu se régaler sur quelques fleurs, sur du lierre, des scabieuses, des senèves, etc.

Mais c'est à l'atelier, pour ceux qui ont le bonheur d'en avoir un, que nous pouvons continuer à nous occuper de nos ruches. Et il y a toujours quelque chose à faire dans ce domaine, soit du neuf, soit du vieux à remettre en bon état. Préparez spécialement des cadres. On en a toujours besoin au printemps, et à ce moment-là, il faut les « bâcler », ce qui est désastreux pour la suite. Préparez des ruchettes d'élevage, soit pour vous procurer des reines, soit pour utiliser les cellules d'essaimage. Cela n'attend pas lorsque la saison est là et vous ratez des occasions précieuses.

C'est aussi dans la bonne chambre, par les longues soirées, que l'on peut rester en contact avec nos amies, par la lecture de bons ouvrages ou la lecture, faite calmement, de tels articles du *Bulletin* qu'on a dû parcourir trop rapidement au moment où ils ont paru. La bibliothèque de la Romande reste à votre disposition, à la seule condition d'en observer le règlement et de ren-

voyer les livres à temps, vu le grand nombre de lecteurs (trente volumes par jour pendant les mois d'hiver).

Si votre section organise des séances, ne négligez pas d'y assister ; vous pourrez apprendre beaucoup par vos collègues plus expérimentés ou en posant vous-mêmes les questions que vous aimeriez voir traiter. Il est facile d'en noter quelques-unes à l'avance et cela alimente la discussion et rend service à d'autres. Nous devons nous sentir de plus en plus solidaires.

Pour faciliter la tâche du caissier de votre section, versez votre cotisation au compte de chèques de votre section (mais surtout pas à celui de la Romande, ce qui complique et embrouille les affaires), ou alors, si votre section n'a pas de compte de chèques (ce qui ne devrait plus exister), n'oubliez pas de payer le remboursement. Vous ne pouvez pas vous imaginer les complications et les frais que cette négligence provoque chaque année. Plus de trois cents membres « oublient » de payer ce remboursement. Ils sont naturellement radiés sur la liste de section, puis sur la liste d'expédition. Ils se plaignent de ne pas recevoir le *Bulletin*, d'où correspondances, nouvelle inscription sur la liste de section, puis sur la liste d'expédition. Nombre de membres causent ainsi des tracas, des frais (30 à 40 ct. ou plus).

Donc, nous maintenons à fr. 6.— la cotisation à payer à la caisse centrale pour le *Bulletin*, les assurances, la bibliothèque, les livres, etc., etc., malgré l'augmentation de toutes choses, sensible aussi dans l'administration de notre société qui compte actuellement plus de 5700 membres.

Nous voici, avec novembre, confinés à l'intérieur. Cela me rappelle une petite anecdote..., dont je ne garantis pas l'entière véracité. Elle doit être d'origine genevoise, puisqu'elle moque un village vaudois. Le clocher de ce village avait, appuyé contre lui, une bâtisse dont le toit était couvert de végétation. Des chèvres, naturellement attirées, montèrent sur ce toit et broutèrent non seulement l'herbe qui y avait poussé, mais aussi les aiguilles de l'horloge... Pour remédier à cette catastrophe, les autorités trouvèrent un moyen infailible de protéger les dites aiguilles : on fit mettre le cadran de l'horloge au-dedans du clocher...

Nous voici, nous apiculteurs, mis aussi au-dedans de notre observatoire apicole. Profitons-en pour nous documenter, afin de mieux savoir l'heure favorable, l'an prochain, à telle ou telle opération. Bon et fructueux hiver à tous.

St-Sulpice, 20 octobre.

Schumacher.

Une découverte surprenante - La mort de l'enfumoir

Il s'agit d'un appareil très simple, que chaque apiculteur pourra confectionner lui-même avec l'aide diligente d'une main féminine ; il permet de visiter les colonies sans voile, sans enfumoir, et sans recevoir aucune piqûre, ceci absolument garanti, sauf par maladresse, bien entendu.

Cet appareil dû à l'ingéniosité de notre collègue A. Weber, sous-inspecteur des ruchers de notre canton, tient du prodige.



Appareil ouvert.

Weber possède deux ruchers, un de 40 et l'autre de 80 colonies ; or, en évaluant les provisions avant le nourrissage, il était toujours arrêté dans son travail par le pillage qui commençait.

En réfléchissant et en partant du principe souvent exprimé par Nini, que le blanc éblouissait les abeilles, qu'en conséquence le devant des ruches ne devait pas être peint en blanc, qu'il fallait revêtir une blouse blanche lors du travail au rucher, il a conçu une sorte de grand voile assez haut, fait de mousseline blanche, qui enveloppe entièrement l'apiculteur et son aide ainsi que toute la ruche, particulièrement le devant du plateau de vol, il doit retomber jusqu'à 15 cm au-dessus du sol.

Grand fut son étonnement en constatant, au premier essai, que les abeilles, une fois la ruche découverte, étaient ébahies, éblouies, fascinées par tout ce blanc éclatant qui les entourait par le clair soleil de fin août.

Vite il s'aperçut que l'enfumoir n'était plus du tout nécessaire, car les abeilles apeurées, au lieu de chercher à piquer, n'avaient qu'un désir, c'était de fuir le plus rapidement possible ce blanc qui



Appareil fermé.

les remplissait d'émoi et de disparaître en masse au fond de la ruche sur le plateau ou à se gorger de nourriture sur les rayons ; quelques vieilles abeilles, celles qui précisément assaillent l'apiculteur, s'enfuyaient lestement par le haut du voile où une ouverture de 4 cm. de hauteur est ménagée à l'avant et à l'arrière.

L'évaluation des provisions, l'examen complet du couvain, scruter les maladies, chercher et marquer une reine, etc., peut ainsi se faire très facilement sans amener de pillage, sans hâte, dans le calme le plus complet.

Il est à remarquer que la reine reste seule sur le centre du rayon et que la chercher est un jeu.

Probablement que l'introduction d'une nouvelle majesté directement sur le rayon à la place même occupée par l'ancienne

pourra s'effectuer sans danger pour la nouvelle arrivante. Des essais seront effectués l'année prochaine, car cet automne le renouvellement des reines était déjà terminé.

On peut même organiser au centre du rucher un vaste pillage, cela n'a aucune importance, les colonies peuvent être inspectées une à une sans aucun trouble.

Une chose remarquable encore, c'est qu'une fois la ruche refermée et son chapiteau remis en place, la colonie est absolument tranquille, pas de pillage, pas de guêpes qui cherchent à s'infiltrer, plus de ventilation pour expulser la fumée produite par l'enfouir, suivant l'ancien mode de faire, le travail des abeilles continue dans une tranquillité parfaite, on ne se douterait pas que les 12 cadres ont été sortis un à un pour les examiner et que la ruche a été ouverte pendant près d'une demi-heure.

L'apiculteur reste également calme et serein, plus d'agaçantes piqûres, par conséquent il reste sûr de lui-même et de ses gestes, la sueur ne perle plus sur son front, il peut travailler les mains libres, sans chapeau, chemise entr'ouverte ou le torse nu.

Voici la manière de confectionner ce grand voile qui se porte sur le dos comme une hotte ou un sac de montagne, il peut être de plus ou moins grande dimension suivant que l'on travaille seul ou à deux :

Se procurer deux montants légers de 1 m. 40 à 1 m. 50 de longueur, faits de bambous, de vieux manches de rateaux, de baguettes de noisetier, de tubes d'aluminium ou autre, etc., les réunir au moyen de trois minces liteaux d'une longueur correspondant à la largeur du dos, soit environ 40 cm., fixés un à chaque extrémité des montants et le troisième à 50 cm. de hauteur, adapter sur celui-ci deux courroies genre sac de montagne dont les bretelles s'accrochent à celui du bas.

Fixer à la partie supérieure deux cercles d'un diamètre de 80 à 90 cm., faits de fil de fer, à une distance de 4 cm. l'un de l'autre. Le fil de fer dit corde à piano convient très bien pour cet usage.

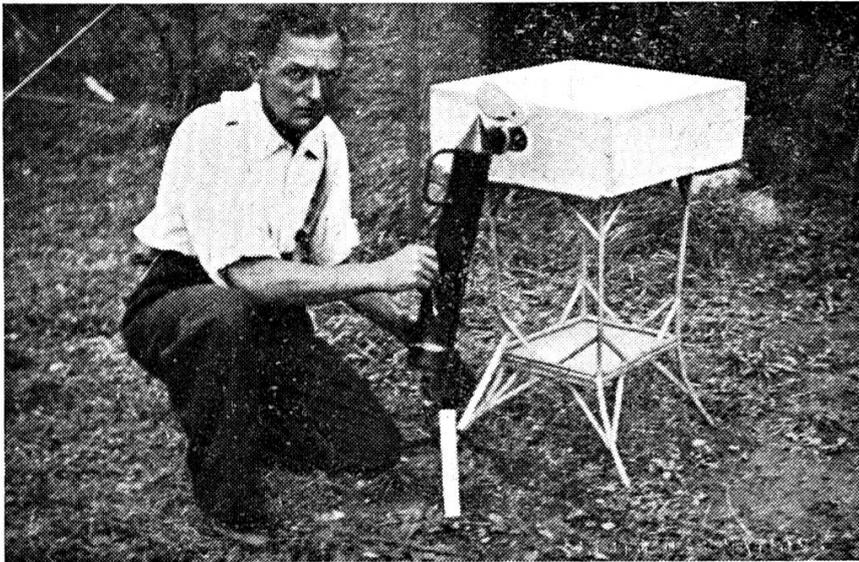
Acheter 10 à 12 m. de mousseline blanche (il faut du blanc à l'exclusion de toute autre couleur), coudre celle-ci aux fils de fer en laissant entre les deux cercles, sur toute la surface d'avant et d'arrière, une ouverture de 4 cm. de hauteur, ourler le bas et coudre la partie rajoutée : l'appareil est terminé.

Les deux photographies ci-contre, faites par notre collègue R. Fehlmann, Photo des Nations, Genève, démontrent l'arrangement et la forme de ce grand voile. La première montre l'appareil ouvert, la mousseline est simplement relevée à l'avant et passée par dessus la tête, la deuxième montre la visite d'une colonie, la mousseline rabattue.

Avec ce mode de faire, l'apiculteur n'a plus qu'un seul outil, la brosse-lève-cadres, qui lui permet de décoller les rayons et de rele-

ver, en la tenant à bout de bras, les extrémités du voile, une fois le travail terminé, afin qu'il ne s'accroche pas aux angles de la planche de vol et permettre de le passer ensuite plus aisément par dessus la tête.

Les apiculteurs qui expérimenteront ce nouveau voile seront émerveillés, abasourdis, comme je l'ai été moi-même, en constatant que les colonies les plus agressives deviennent d'une douceur angélique et qu'elles peuvent être examinées de fond en comble sans le secours d'aucune fumée et sans que le dard ne sorte jamais de son fourreau.



Pour souffrer les hausses.

Notre ami Weber a encore imaginé un autre appareil bien ingénieux pour souffrer très rapidement, sans danger d'incendie, les piles de hausses. Il consiste en un cylindre de tôle de 40 cm. de longueur et de 10 cm. de diamètre. Le haut est formé d'un bec recourbé à l'intérieur duquel se trouvent deux chicanes en treillis métallique. Dans l'intérieur du cylindre coulisse un fil de fer à l'extrémité recourbée de laquelle se fixe la mèche soufrée. Le bas s'ouvre et se ferme avec un couvercle à charnière. Une poignée est soudée sur le côté pour tenir l'appareil.

Les hausses du haut des piles sont percées sur le côté face d'un trou d'un diamètre égal à celui du bec de l'appareil, soit environ 3 cm. Ce trou se ferme au moyen d'un clapet de bois fixé par une vis.

Pour se servir de cet outil, on allume la mèche soufrée, le fil de fer qui la soutient est tiré dans l'encoche supérieure, le couvercle du bas est fermé, avec le bec de l'appareil on pousse le clapet de la hausse pour permettre son introduction. Une fois la mèche

soufrée consumée, l'appareil est retiré, le clapet se referme en général de lui-même par son propre poids et l'on passe de la même manière à une autre pile.

Weber a acheté chez un marchand de ferrailles des enveloppes d'obus en tôle légère, mais excessivement solide.

Outre sa soufreuse, il a fait des pieds vernis en noir pour le support de ses ruches. Il a coulé du ciment dans le vide intérieur et entaillé le bord interne du haut de chaque pied. Les ruches ont ainsi une assise idéale, indestructible et peu encombrante.

O. Niquille.

**Rapport de la station d'observation du Locle
sur les appareils Stoppani à Berne
et sur la balance enregistreuse Schenkel à Moiry**

La première neige de l'automne qui tombe à gros flocons dans nos montagnes neuchâteloises ce 26 septembre nous annonce que la saison apicole touche à sa fin et que le moment est venu de vous dire quelques mots sur l'utilisation des appareils mis à notre disposition.

Dans notre rapport, établi pour l'année 1942, nous avons signalé différentes anomalies concernant la marche même de ces appareils ; les mouvements d'horlogerie qui les actionnaient paraissaient ne pas être au point, et c'est par ce travail délicat que nous avons débuté en mars écoulé.

Le mouvement cylindre des appareils Stoppani a été remplacé par un bon mouvement ancre Zénith, tandis que celui de la balance Schenkel a été nettoyé, huilé et réglé.

Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui vous dire que la marche de ces mouvements fut très bonne ; il n'y eut plus de ratés, comme l'année dernière, et ces deux compteurs de temps ont marché comme deux bons camarades, à la même allure. Ceci est déjà un progrès réalisé sur l'année dernière.

Cette question des mouvements étant au point, le réglage des aiguilles du graphique a donné lieu aux observations suivantes : Les aiguilles des appareils Stoppani ont pu être réglées cette année avec facilité et l'ont été une fois pour toutes, l'indication des graphiques est concluante. Quant au réglage de l'aiguille de la balance Schenkel, s'il fut meilleur que l'année dernière (la pratique entre certainement en ligne de compte), il laisse encore toutefois à désirer et demande une surveillance assez grande si l'on veut arriver à des indications exactes. Réglée de façon impeccable, à 13 heures par exemple, elle ne fonctionne plus librement le lendemain matin à 6 heures, et il semble que la température brusquement changeante de notre région contracte dans une certaine mesure le métal de cette aiguille. Cette observation a déjà été signalée dans un rapport adressé à M. Mayor au mois de mai der-

nier ; je cherche toujours à remédier à cet inconvénient, mais je pense que la solution doit se trouver dans la composition du métal de l'aiguille, moins sensible aux variations brusques de température.

Que dire maintenant de la relation entre les deux graphiques : celui de la météorologie et celui de la balance ? Un simple profane en la matière peut-il tirer des conclusions valables ? C'est la question que je me pose et je me demande si ce travail ne devrait pas être remis à plus qualifié que moi. Je relèverai donc, pour cette année encore, ce que tout simplement les graphiques ont indiqué.

D'une manière générale, la pression barométrique fut, au cours de la saison, très élevée. A différentes reprises, et pendant plusieurs jours consécutifs de beau temps, la pression à notre altitude fut de 690, alors que d'une manière générale le temps se maintient au beau à la pression de 680-684.

Le thermographe s'est par contre spécialisé certains jours par des variations très sensibles ; ce fut tout spécialement le cas dans les mois de mai et de juin, où les différences de température étaient de 20 degrés environ du lever du soleil à midi. Les nuits, durant ces deux mois, furent très froides ; il gela au Locle le matin du 27 mai, à 6 heures, ainsi que le 4 juin également, où 2 degrés environ sous zéro furent enregistrés à 5 heures. Le 9 juin, il y eut zéro degré à 5 heures du matin et, d'une manière générale, pendant la période du 12 mai au 15 juillet, quelques exceptions mises à part, les nuits furent froides, puisque, sans défaillance, le thermographe toujours s'évertuait à marquer 1°, 2°, 3° au-dessus de zéro entre 5 et 6 heures du matin.

L'hygrographe a enregistré parfois une très rapide diminution de l'humidité de l'air ; elle fut, certains jours, de 30 % d'une heure à l'autre. Ce fait doit s'expliquer, je pense, par la bise qui, durant une certaine période, régulièrement se levait avec le jour et semblait chasser de ce fait l'humidité de la nuit.

Le pluviomètre a, cette année, été utilisé aussi exactement que possible. Dans la période du 15 mai au 4 juin, il est tombé 50 mm d'eau par dm² ; du 5 juin au 19 juin il est tombé 100 mm par dm² ; du 20 au 30 juin 25 mm, du 2 au 11 juillet 50 mm, du 12 au 23 juillet 25 mm, et 50 mm du 23 juillet au 3 août.

En rassemblant ces différentes données, nous pensons être logique en tirant les conclusions suivantes :

1. La pression barométrique élevée nous a maintenu en 1943 un temps beau et sec pendant la floraison des prairies.

2. La température froide des nuits, suivie de bise au lever du jour, n'a pas favorisé la sécrétion du nectar.

3. Le manque d'humidité à une période où les plantes en ont

un grand besoin a également contribué à l'absence de nectar dans les fleurs.

Pour notre région du moins, ce tableau est un reflet fidèle de la situation telle qu'elle s'est présentée en général aux apiculteurs.

Dans nos vastes prairies, une merveilleuse floraison, sous un bon soleil, pouvait, certains jours, à peine nourrir les bataillons de butineuses qui s'y rendaient. La colonie, de force moyenne mais de souche travailleuse qui servait d'observation, avait bien de la peine à faire monter le fléau de la balance de 200 à 300 gr. chaque soir, et par de chaudes journées (20 degrés à l'ombre à midi), il y avait parfois diminution.

Les nuits plus douces et les températures très élevées de 28° à l'ombre enregistrées en août n'ont pas changé la situation comme ce fut le cas à une altitude inférieure.

Et maintenant, malgré les déceptions déjà oubliées de 1943, nous avons mis nos espoirs en une meilleure année 1944 qui, déjà, n'est plus éloignée et s'approche à grands pas. Et déjà aussi, nous pensons au renouveau avec toutes les joies qu'il nous procure en succédant au long repos hivernal.

Voilà ce que j'ai jugé bon de vous communiquer sur l'exercice de mes fonctions d'observateur. Si je me suis trompé, je m'en excuse à l'avance, et si vous désirez un complément d'informations, je ferai de mon mieux pour vous l'envoyer.

G. Matthey.



Un nouveau danger ou un canard

Les journaux racontent qu'un botaniste de Seattle (E.-U.) a découvert une plante qui dévore toutes les bestioles passant à sa portée. Cette plante n'est pas la seule qui se nourrisse de proies vivantes ; nous avons chez nous l'attrape-mouches dont les feuilles,

pourvues d'aiguillons, se referment sur les insectes qui viennent s'y poser, les tuent et les digèrent entièrement. Ces plantes sont rares et peu dangereuses. Il n'en est pas de même de la plante américaine qui serait capable de digérer une tranche de saucisson. A tel point que notre bonaniste recommande de la planter en bordure des champs pour qu'elle mange les sauterelles. Elle croît facilement partout et sécrète un nectar abondant qui attire les insectes, donc les abeilles. La plante a reçu le nom de cobra à racines. Espérons qu'il s'écoulera un certain temps avant qu'on ne la plante chez nous pour manger les hannetons.

En Bulgarie

La Centrale des apiculteurs bulgares « Nektar », à Sofia, a été chargée par l'Office de ravitaillement de l'achat de tout le miel produit dans le pays. La même organisation a aussi été chargée de la livraison aux apiculteurs du sucre nécessaire à l'approvisionnement de ruches ; ce sucre est exempt de droits. Il sera fourni en tenant compte des livraisons de miel, à raison de 2 kg. de sucre pour 3 kg. de miel. Toutefois, les apiculteurs n'ayant pas eu de récolte recevront cependant, sous certaines conditions, le sucre nécessaire. D'autre part, ceux qui seront en mesure de livrer du miel supplémentaire recevront une prime de 10 lévas par kilo.

En France

Croirait-on que, malgré tous les soucis qui l'accablent, le gouvernement de Vichy ait encore le temps de s'occuper des abeilles ? C'est cependant le cas. Le *Journal officiel* du 9 septembre a publié une ordonnance imposant un certain nombre de mesures destinées à combattre les maladies des abeilles. Ces mesures sont à peu près les mêmes que celles prises chez nous : déclaration obligatoire des colonies, interdiction de transport sans autorisation, défense de se livrer à l'élevage des reines ou au commerce des essaims sans permission spéciale délivrée après inspection, vérification chaque année, par des spécialistes, de l'état sanitaire des colonies. Les ruches abandonnées doivent être détruites avant le 1er mars. Enfin, l'ordonnance prévoit des mesures générales applicables à toutes les maladies et des dispositions spéciales pour chaque maladie en particulier.

Signe des temps

Jusqu'ici, le gouvernement italien venait en aide aux apiculteurs en leur fournissant à prix réduit ou même gratuitement du matériel apicole. Une décision récente vient de supprimer partiellement ces faveurs. Dorénavant, le matériel à prix réduit ne sera accordé qu'aux apiculteurs ayant prouvé qu'ils sont réellement capables d'améliorer la pratique de l'apiculture. Dans la règle, les apiculteurs expérimentés n'ont pas besoin de l'aide de l'Etat.

Pour rire un brin

Le propriétaire d'un grand rucher employait deux cérificateurs. Un voisin constata un jour qu'il n'en avait plus qu'un et il demanda pourquoi le second avait disparu. « C'est, lui fut-il répondu, que le soleil n'est plus assez chaud pour les faire fonctionner tous deux en même temps. »
J. Magnenat.

Réponse à M. Townley... et aux autres...

(Suite)

Entre la théorie annoncée de M. Townley dans sa « Ruche moderne, etc. » et la praticité de sa ruche, il y a un abîme ; dans cet abîme, il n'y a qu'une lumière ou même si vous voulez une vertu : la concentration de la chaleur. Sur ce point ou sur cette vertu, MM. Townley et Cuénod, qui nous semblent des hommes très intéressants et fortement réalistes, trouveront certainement la possibilité de sortir avec honneur quelque chose de bon, soit pour eux, soit pour les apiculteurs eux-mêmes, nous n'en doutons pas. De notre part, nous leur témoignons toute notre sympathie et notre appui avec nos modestes conseils.

Après la Saint-Joseph, nous avons commencé à nourrir toutes nos ruches à raison de 3 dl. demi-sirop, demi-eau chaude, deux fois par semaine, selon qu'il est permis par la table « algébrique » de notre rationnement en sucre. Les planchettes de la ruche Calor s'étant gondolées comme des canaux, nous les avons remplacées par un de nos coussins-nourrisseurs de manière à avoir les mêmes conditions dans la conduite. Au 5 avril, justement deux mois après la mise en ruche Calor de notre colonie, les résultats sont les suivants :

a) ruche Calor : couvain, 7 rayons, bien remplis, beaucoup d'abeilles jeunes, grande concentration de chaleur, quelques mâles déjà, provisions encore fortes, beaucoup de pollen, conditions intérieures bonnes, pas d'humidité ni moisi ;

b) ruche normale : couvain, 6 cadres ou rayons, plus compact étant donné la reine de 1942, fille de l'autre, chaleur assez réduite, provisions encore fortes, assez de pollen, plus d'humidité à l'intérieur, confrontée à la Calor abeilles bien portantes et même plus réveillées.

Tenant compte de notre expérience, quel est notre point de vue qui arrivera le mieux au pesage de la récolte ? Notre jugement est fait d'avance sans parti-pris ni préjugé et nous nous tenons obligé de vous donner plus tard la réponse. Nous avons la certitude que ce n'est pas la ruche de M. Townley qui l'emportera à la récolte, mais notre ruche normale, c'est-à-dire telle qu'on la voit sur la photo tout près de la Calor, la ruche à cadres D.-B. avec 12 cadres, avec fond incliné, avec doubles parois avec air isolant, avec le

redoublement du nid à couvain tel que nous l'avons adopté, il y a presque vingt ans, lorsque M. Townley était à peine né...

Notez une aberration dans la théorie de M. Townley : il dit que la ruche D.-B. à 12 cadres est trop grande. Soit, admettons-le, pour notre climat, mais comment expliquez-vous qu'à un nid à couvain D.-B. trop grand il en applique deux et même trois de 10 cadres chacun ? Est-ce que c'est l'espace qui augmente la colonie en abeilles ou une bonne reine ? Dans le premier cas, il serait séant d'agrandir le nid à couvain D.-B. au lieu de le doubler, cela éviterait de la fatigue inutile ; avec l'isolation, même un grand nid D.-B. de $45 \times 45 \times 32$ sera toujours plus réchauffable que deux nids à 10 cadres et de trois même à 9 cadres. Il n'y a pas seulement aberration, mais véritable hérésie dans cette conception, cela soit dit sans animosité ni offense à la bonne volonté de MM. Cuénod et Townley. La théorie de M. Townley restera l'apanage de quelques enthousiastes comme nous le sommes restés malgré les leçons reçues de la vie et de la pratique ; elle ne sera jamais la règle d'une apiculture intensive à grande lignée nombreuse, car il faudrait une main-d'œuvre gigantesque pour soulever toutes ces ruches lourdes en elles-mêmes et rendues plus lourdes par les enthousiasmantes récoltes annoncées de ces constructeurs enthousiastes...

Non, M. Townley, la réalité est autre et il faut, vous qui êtes un homme intelligent, la trouver ailleurs : il faut surtout, si vous voulez réaliser vos théories de miel peu cher, que vous mettiez dans le commerce votre ruche à bon prix, avec possibilité de maniement par un seul homme ; nous apprécions fortement toutes vos idées, ainsi que les idées de M. Snelgrove et en tirerons profit de notre mieux, mais quant à faire du miel par wagons, cela n'est plus dans vos possibilités, ni dans les possibilités de votre ruche si bonne soit-elle : elle est dans la possibilité de la nature seule, voire dans les mains de Dieu. S'il n'y a pas de nectar dans les fleurs, il n'y aura jamais de miel dans n'importe quelle ruche, fût-elle en paille ou dans le bois le plus précieux...

Celui qui adoptera votre ruche Calor, à moins qu'il soit un enthousiaste ou un novice *qui va suivre à la lettre votre mécanique*, aura toujours des essaims : car cette ruche essaimera fatalement en raison de sa concentration de chaleur, de son rayon chaud, du développement presque hors saison de la colonie. Dans des mains expertes qui ne craignent pas la fatigue et qui seront assez minutieuses pour faire toute opération en temps convenable, elle aura des résultats, et même fort bons, nous vous le reconnaissons d'avance ; mais pour ceux qui n'ont pas de temps, les paysans, ceux qui ont leurs ruchers éloignés, seront désespérés : les essaims tant redoutés de tous seront leur apanage. Pour vous qui êtes un Américain remuant cent pour cent, cela est normal, mais

pour nos mouchiers qui ont de la tradition et je vous le concède volontiers, même de la tradition stupide, ils ne seront pas de votre avis. Or que nous faut-il en Suisse ? Quelle serait la ruche parfaite pour notre climat, pour nos moyens, pour nos possibilités ? La ruche Dadant ? Elle est reconnue comme trop grande éleveuse de couvain hors de saison, c'est-à-dire éleveuse « non pour la récolte, mais sur la récolte », ce qui en pratique économique veut dire déficit. La Bürki Jecker ? Elle n'est plus adaptée à notre climat, mais sa conception la rend trop ennuyeuse, le travail, s'il est confortable, n'est point rentable pour le grand industriel apicole.

Alors ? A notre avis modeste, la ruche la plus appropriée pour la Suisse serait une ruche qui aurait de la Dadant et de la Bürki Jecker, une ruche d'unification, mais avec de nouvelles adaptations, soit pour les nouvelles méthodes dites américaines, comme pour la conservation vitale de la famille d'abeilles. Le progrès moderne, Dieu merci, est mis hors de cause : trop de wagons d'encre ont été dépensés pour une question d'espace et même de millimètres : comme si, avec un centimètre de plus ou millimètre de moins, les abeilles, la reine ou le miel risquent de s'abîmer... Soyons des hommes modernes avec les conceptions les plus réelles du progrès : tenons bien le calcul des nécessités de la ruche, de l'abeille, de sa nourriture, mais aussi des lois du rayonnement de la chaleur, de la pesanteur de la respiration¹ de l'abeille, de la vaporisation du nectar, de l'air nécessaire et vital tant au couvain qu'aux abeilles... et concluons : une ruche possible sinon parfaite serait une ruche à fond et à toit mobiles, avec un cadre demi-Dadant demi-Bürki Jecker, c'est-à-dire un cadre de dimensions suivantes : hauteur intérieure 27 cm., largeur 35 cm., ce qui donne à la ruche les dimensions suivantes : hauteur intérieure 32 cm., largeur 38 cm., longueur 38 cm. Elle contiendrait 10 cadres, serait donc presque carrée ; il serait possible tout arrangement selon le modernisme américain, son rayonnement de chaleur serait le plus normal et profitable, tant en hiver qu'en été ; elle serait doublée facilement d'un double nid à couvain, avec ou sans hausse demi-hauteur ; elle peut être employée à bâtisses chaudes ou froides, suivant le caprice ou les idées de l'exploitant ; le corps de ruche a une capacité de 45 litres, ce qui donne 90 litres doublée, capacité équivalente à la D.-B. avec hausse, ou à la Bürki Jecker avec double hausse, ou à la Voirnot carrée doublée presque.

Son cadre 27×35 cm. a une surface de 9,45 dm², soit plus de 8000 cellules d'ouvrières (telle que la Bürki Jecker), son contenu de 10 cadres lui donne une capacité en surface de cellules d'environ 95,000 cellules d'ouvrières et peut contenir, cadre bien rempli, environ plus de 3 kg. de miel operculé : total 32 kg. Avec le deuxième corps de ruche comme hausse, la colonie peut emmagasiner sans trop de fatigue environ 80 kg. de bon miel. Une reine, même

très bonne, aura son affaire à la remplir au moment venu, c'est-à-dire en mars-avril, pourra donner toute satisfaction à sa fécondité et aux calculs de son patron qui veut avoir des ouvrières *pour* la récolte et non *sur* la récolte.

Comme elle est superposable, si on a le soin de mettre en dessous du couvain, il faut un fond incliné à espace vide, une demi-hausse ou même un troisième corps de ruche, les abeilles ont tout l'espace nécessaire, sans gêner ni l'air ni la ponte. Etant soulagée de faire la garde, elle a un nid devenu grand à leur insu et de manière normale, car l'essaim s'allonge en bas et non en haut. Voyez en effet certaines colonies qui essaient plutôt que de monter dans la demi-hausse. Exemple : une ruche fixe ou un panier qui n'a pas fini ses constructions n'essaime presque jamais. Tout cela n'est pas nécessaire si on a adopté comme nous le fond incliné : l'espace d'environ 11 litres au-dessous du nid à couvain, c'est une porte de sûreté pour l'essaimage, telle que la grille perforée dans la ruche claustrante Bosset, etc. Inutile de dire que si on emploie un deuxième corps de ruche, l'emploi de la grille perforée devient une nécessité, sans cela on aurait du couvain dans le corps de ruche qui devient automatiquement hausse et ce serait très ennuyeux. *(A suivre.)*

Le lavandin

Voici quelques remarques au sujet de mes abeilles.

Vous vous souvenez certainement des fameux lavandins dits « usines à miel » que la Société avait fait venir du Midi par l'intermédiaire de Boccard, pépiniériste. Je crois que ce fut une déception pour beaucoup. En ce qui me concerne, ce n'est pas le cas. J'ai pu constater que véritablement les abeilles ne délaissent pas une seconde ces arbustes. (*Réd.* Nous avons fait la même, heureuse, constatation.) C'est un bourdonnement continu analogue à celui que l'on entend au printemps sous les saules marsault. La floraison est très longue et s'étend de fin juin à fin septembre.

J'avais acheté douze pieds, il y a deux ans sauf erreur ; mais au vu des plants, j'ai jugé plus prudent de les considérer comme de jeunes boutures et je les ai mises pendant deux mois dans un pot de sable, sauf une, que j'ai mise en place directement. Cette dernière a séché, tandis que les onze autres s'enracinaient parfaitement et me donnaient l'an dernier de jolis buissons. Je me suis empressé de faire d'autres boutures et je m'en félicite ; j'en distribue à mon entourage, afin d'enrichir la flore de l'endroit. J'en ai encore un ou deux pieds et je me permettrai de vous en envoyer, afin que vous puissiez constater vous-même la valeur de cette plante. *Ad. Grosrey.*

J'attends

Que l'automne m'est lourd, abeilles, dont j'attends
Les rondes au soleil sur les fleurs du printemps,
Cette musique ailée, abeilles de mes songes...
Vous qui frôliez, dans les parfums, les ors des prés :
Eclairs, bruissements, sillages empourprés,
Je vous évoque et vous observe. Mes yeux plongent
Dans l'azur qui vous boit...
O cinébrief : écran des actualités sur lequel on surprend
Les vols semblables des obus phosphorés !
Bonnes avettes qui portiez sous votre arrière-train
La promesse de vie aux sources du couvain...
L'homme devenu fou dans ses engins qui tonnent
Tue et meurt... Me voici de piquet au P. C.,
Patient sous l'uniforme. Il fait froid. La nuit s'est
Assise en terre rousse où mon esprit voyage :
Ont-elles chaud à Trient, là-haut, sous leurs toits
Garnis d'épais coussins en de doubles parois,
Mes abeilles ?... A vous, petites, mon hommage.
La neige tombera d'ici peu. Les doigts gourds
A mon guidon, en pédalant, le long des jours,
Je poursuivrai, de poste en poste, et dans la brume,
Dédaignant la roupie infecte, mon chemin :
Car chanteront en moi les ruches de demain !
Vous serez là, malgré le froid, malgré mon rhume,
Me préservant ainsi de la tentation :
Hôtesse de mon cœur, pleines d'attention,
Puisque vous êtes les filles de la lumière,
Puisque, sur les manteaux d'empereur ou de roi,
L'on vous fit butiner en symbole de foi ;
Puisque, au temps révolu de la pauvre chaumière,
Vous partagiez nos deuils, compatissantes sœurs...
Grâce à vous l'on peut croire au travail, aux douceurs
Des chagrins acceptés vaillamment, l'on peut tendre
A l'ordre dans la paix, le sacrifice.
Vous nous garderez encor de maints dégoûts.
Genoux en sol humide, auprès de vos départs, attendre
Celui des noces, reine, attendre ce retour
Palpitant et lassé qu'accueille un grand amour
Pour vous, la majesté féconde, la recluse
Assurant désormais la vie et le labeur...
Nul n'a droit de blâmer la meurtrière ardeur
Qui vous jeta sur des berceaux car votre excuse
Est de rester, selon l'immuable Destin,
L'unique, la servante au centre du butin...
L'on vous choie en nos cœurs, abeilles de nos songes :
Nos esprits las, ranimez-les, loin des mensonges...

Gn.

Surprise par un essaim d'abeilles

La présence d'esprit de son père a sauvé dernièrement une fillette d'une mort atroce. La petite avait accompagné son père, un fermier américain, aux champs et elle était restée dans l'automobile.

bile de celui-ci, sur la route, tandis qu'il vaquait à son travail dans un champ de maïs.

Soudain, le fermier entendit un cri perçant. Levant les yeux, il vit un essaim d'abeilles tournoyer autour de son enfant. Il lui cria de rester absolument tranquille, seul moyen de ne pas être piquée par les insectes qui commençaient à se poser sur elle.

Le père courut vers un champ voisin où l'on travaillait avec un tracteur. Il sauta sur l'engin et l'amena près de sa voiture où, au moyen d'un tuyau flexible adapté à l'échappement, il dirigea la fumée sur l'essaim, en recommandant à la fillette de retenir sa respiration. Une minute plus tard, les abeilles étaient mortes ou avaient pris la fuite.

L'enfant était noire de suie, mais sauve, bien qu'évanouie. (*nr.*)
(*Tribune de Genève* du 8 juillet 1943.)

(*Réd.*) C'est un récit « américain ». Nous ne saurions conseiller ce procédé — chez nous ni ailleurs. On sait que les gaz sortant du tuyau d'échappement sont très nocifs et ont déjà causé de nombreux décès. Mais voyez-vous ce tracteur, tout près et tout prêt et ce tuyau flexible, tout cela à disposition. Le tuyau d'échappement est toujours très chaud, mais en Amérique il est peut-être froid ! ce qui a permis l'adaptation rapide du tuyau flexible sans se rôtir les doigts. Et la fillette, admirable d'obéissance et de sang-froid, qui reste tranquille, sans bouger, pendant toutes ces opérations, etc., etc. On pourrait broder sur ce récit et en faire un film aux cent actes divers. Chacun pourra essayer. Apiculteurs, procurez-vous chacun un tracteur (c'est très bon marché) pour chasser les abeilles d'un essaim qui vous gêne, vous ou votre voisin.

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1942.

(*Suite*)

6. *Rucher de BERTHOUD Paul, à Couvet.*

Le pavillon de la Gravière, avec voies d'accès peu faciles, construit en 1933 par l'apiculteur lui-même en temps de chômage pour 31 colonies jumelles dont 20 habitées actuellement, donne déjà divers signes de vieillesse et de manque d'entretien avec ses parois disjointes, ses listes et vitres à remplacer. A l'extérieur, deux ruches vides contiennent des cires gaufrées probablement mises comme appât pour les essaims. A l'intérieur, les plateaux mobiles ne plaquent pas et livrent passage aux abeilles. Les populations se ressentent de la dépopulation survenue grâce au froid qui a régné en juin. De ce fait, la pose de certaines hausses ne s'imposait nullement, vu la faiblesse des colonies. Le matériel et l'outillage devraient être complétés par un cérificateur ou une chaudière

pour la récupération de la cire des déchets et des vieux cadres. Ruche sur balance. L'élevage des reines comprend deux nucléi en excellent développement dont les reines seront marquées comme le



Rucher Paul Berthoud, Couvet.

sont celles des ruchers. Bonnes annotations sur un carton fixé à l'arrière de la ruche. Comptabilité par recettes et dépenses. Pratique l'apiculture depuis 1920 et assume les fonctions d'inspecteur régional des ruchers dès 1927.

Nous ne pouvons comprendre pourquoi ce collègue, lors de visite de ses ruches, dépose la hausse découverte hors du pavillon ; nous souhaitons que le temps dont il disposera lui permettra dorénavant d'apporter un peu d'ordre dans son pavillon de la Gravière et dans celui du village qui contient 6 D.-B.

Il est décerné :

Points : 5, 4, 5, 8, 4, 8, 9, 4, 8, 5, 6, 4, 10, 4. Total : 85.

Médaille d'argent et fr. 14.—.

Bibliographie

Almanach agricole de la Suisse romande 1944, 82^{me} année, et son supplément *l'Agenda aide-mémoire de l'agriculteur*. Fr. 2.10 (impôt compris). Publié avec la recommandation des Ecoles d'agriculture de Cernier et de Courtemelon. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Il suffit de feuilleter l'*Almanach agricole de la Suisse romande* pour en voir l'utilité pratique. Toujours au premier plan de l'actualité, il n'ignore rien des questions et des difficultés présentes ; il les discute, indique des solutions éprouvées, traite des cas les plus importants. Infiniment précieux pour l'aide apportée, c'est un vulgarisateur de premier ordre des solutions actuelles aux problèmes agricoles. Il devrait avoir sa place d'honneur chez tous ceux qui, de près ou de loin, ont à s'occuper de la terre, que ce soient paysans, propriétai-

res, arboriculteurs ou vigneron, parce que c'est la *publication bon marché périodique générale la mieux renseignée sur l'économie agricole de guerre.*

Nombre de cellules au dm² (double face) de diverses cires gaufrées fournies par quelques fabricants suisses

Chiffres obtenus par le calcul au moyen de la formule employée par Baudoux et, pour contrôle, en comptant les cellules d'un dm².

<i>Fabricant</i>	<i>Moyenne du double apothème de 10 cellules</i>	<i>Nombre de cellules</i>	
		<i>Calculé</i>	<i>Compté sur une face</i>
* Brogle, grandes cellules	60,5 mm.	630	629 19 lignes de 16,6 cellules
Brogle, ordinaire	54,6 mm.	775	777 21 lignes de 18,5 cellules
Bösch, ordinaire	52,8 mm.	828,4	836 22 lignes de 19 cellules (faible)
Ernst, ordinaire	51,7 mm.	864	858 22 lignes de 19,5 cellules
Jaquier, ordinaire	50,75 mm.	896,7	894 22,7 lignes de 19,7 cellules

* Remarquer que la cire Brogle spéciale est annoncée pour 680 cellules au dm².

(*Réd.*) M. Girardin Marcel, Neuchâtel, avait pris la peine, il y a quelques années déjà, de dresser un tableau spécial et précis du nombre de cellules dans les cires gaufrées du commerce. Nous le publions maintenant, en exprimant le même désir que M. Girardin d'arriver à une certaine uniformisation du nombre de ces « grandes cellules » au dm². Il est clair que tant qu'il y aura d'aussi grandes différences, on ne pourra pas arriver à des conclusions précises. Les fabricants de cire gaufrée ne pourraient-ils pas chercher à s'entendre entre eux, puisqu'il n'y a pas d'autorité à même d'imposer un nombre uniforme ?

NOUVELLES DES SECTIONS

Côte Neuchâteloise

Le Comité prie instamment les membres de verser au compte postal IV 897 la cotisation de 1944, fr. 7.—, jusqu'au 10 novembre. Dès cette date, les cotisations impayées seront perçues par la poste, frais en plus. Les membres de la section Béroche qui désirent conserver leurs attaches avec la Côte neuchâteloise paient une cotisation de fr. 1.— par an. Les paiements faits à temps économisent frais et travail fastidieux.

Le Comité.

Montagnes neuchâteloises

Nous recommandons à tous les membres de la section d'assister à l'assemblée administrative et statutaire annuelle qui aura lieu au Crêt-du-Loche première quinzaine de novembre. La date définitive sera communiquée ultérieurement.

Les membres qui seraient empêchés de se rendre à l'assemblée sont priés de se faire excuser ; ils voudront bien s'acquitter de leur cotisation pour 1944 en payant au compte de chèques postaux IV b 533, Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises, la somme de fr. 8.— en évitation des frais de remboursement.

Nous rappelons que l'assemblée annuelle est amendable. *Le Comité.*

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Rectification. — Pour donner suite à la réclamation des apiculteurs à l'assemblée du 5 septembre dernier, à propos de la collecte de miel pour les soldats tuberculeux, le Val-de-Ruz a donné : du miel 19 kg., des coupons pour 5 kg. et la somme de fr. 20.—

Le Comité.

La marmite à fondre la cire est mise gratuitement à la disposition des sociétaires. S'adresser chez le président. Les étiquettes pour boîtes et bocaux à miel sont en vente chez M. A. Bourquin, caissier, à Dombresson.

Section des Alpes

Chers collègues,

Afin de pouvoir annoncer sans retard nos membres pour le 10 décembre au caissier de la Romande, vous êtes priés de verser votre cotisation pour 1944, soit fr. 8.05, sur notre compte de chèques II b 270. Le 20 novembre, des remboursements seront adressés augmentés de 25 ct. de frais. Merci d'avance et cordiales salutations.

Le caissier.

Société d'apiculture du Jura-Nord

Les remboursements pour cotisations 1944 seront mis à la poste au commencement novembre. Les membres sont instamment priés de leur réserver bon accueil.

Le caissier.

Section de Grandson et Pied du Jura

Nos sociétaires sont priés de payer leur cotisation pour 1944 en versant fr. 8.— au compte de la section II 7530. Ce procédé ne coûte rien aux sociétaires et simplifie le travail du caissier.

Dès le 10 novembre, les cotisations impayées seront prises en remboursement, augmentées du port.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 8 novembre, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : D'où vient le nectar ? par notre collègue P. Zimmermann, Dr ès sc. nat.

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale aura lieu le samedi 13 novembre, à 20 heures, au Café du Midi, Grand-Pont 14.

Sujet : La cire.

Le Comité.

Rappel. — La cotisation de 1944 de fr. 8.— est à verser au compte de chèques de la Société d'apiculture de Lausanne II 6724 jusqu'au 6 novembre. Passé cette date, elle sera prise en remboursement par fr. 8.50. *Le caissier.*

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse d'entr'aide du noséma.

Les apiculteurs faisant partie des sections du canton de Neuchâtel peuvent assurer leurs ruches contre le noséma. Nous leur rappelons que, pour faire partie de la caisse, il suffit de verser la somme de 20 ct. par ruche au compte de chèque postal de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture, à La Chaux-de-Fonds, N° IV b 1655. Les versements doivent être faits avant le 30 novembre pour l'assurance de l'hiver 1943-1944. Indiquer au dos du bulletin le nombre de ruches à assurer.

Le Comité.

Cours d'apiculture à Porrentruy et St-Ursanne

Dans le courant de l'été dernier, M. Joseph Rebetez, à Bassecourt, a donné deux cours dans les villes précitées. Ils ont été suivis par une cinquantaine d'amis des abeilles. Malgré le temps détestable qu'il a fait pour nos petites amies, ces cours ont été suivis assidûment et avec un vif intérêt par tous les participants.

En apiculteur consommé qu'il est, M. Rebetez nous a initiés avec une parfaite compétence à tous les secrets de l'art de soigner les abeilles, avec des planches et des démonstrations dans les ruchers de nos amis. Après nous avoir décrit l'anatomie de l'insecte, il nous a dépeint minutieusement la reine et ses sujettes, il nous a enseigné l'élevage des reines, nous a décrit les différentes sortes de ruches, nous a appris à exécuter des essaims artificiels, nous a parlé de l'hivernage, de l'orphelinage, de la formation des nucléi, etc.

Toutes les connaissances que doit avoir un apiculteur ont été étudiées par notre conférencier qui ne s'est pas borné à la théorie, mais nous a bien introduits à la pratique, sans laquelle on devient difficilement un bon éleveur d'abeilles. Des visites avec démonstrations ont été faites à des ruchers du voisinage. On peut se rendre compte, par le simple résumé qui précède, des choses intéressantes qui nous ont été expliquées et, fait important, M. Rebetez a répondu avec la plus grande amabilité aux questions que nous lui avons posées sur des points qui ne nous paraissaient pas suffisamment clairs. Enfin, les cours se sont terminés par une excursion en commun dans le beau pays qu'est le Clos-du-Doubs, voisin de St-Ursanne. Ce fut très instructif, très agréable et nous conserverons le meilleur souvenir des heures vécues en compagnie de M. Rebetez, auquel nous réitérons nos remerciements les plus cordiaux pour ses explications toujours si claires et frappées au coin du bon sens, dénotant une connaissance parfaite de son sujet. Nous sommes certain que ses cours porteront les fruits les plus profitables dans notre belle Ajoie.

Un participant.

Fédération fribourgeoise d'apiculture

Conférence apicole.

La journée apicole de la Foire aux provisions de Fribourg connut le 7 octobre dernier, un plein succès.

Les temps ne sont plus où des agapes réunissaient les apiculteurs. Les restrictions de toutes sortes ont eu raison d'une tradition chère à beaucoup. Faisant preuve d'optimisme, la Fédération cantonale, en dépit des circonstances incertaines dans lesquelles nous vivons, organisa une importante réunion qui eut lieu, dès 14 heures, à l'Hôtel Terminus. Le programme de cette séance prévoyait une conférence de M. Valet, inspecteur fédéral pour la Suisse romande, sur le sujet suivant : *Economie de guerre et apiculture*. Nulle voix plus autorisée ne pouvait traiter une question aussi délicate.

Dans un substantiel exposé, le conférencier sut mettre en évidence le rôle de primordiale importance que remplit l'abeille dans notre économie agricole. Les considérations d'ordre scientifique qui furent émises ont certes vivement intéressé le nombreux auditoire. M. Valet évoqua les déficiences de l'auto-fécondation chez les plantes et de la consanguinité chez les animaux, qui accentuent chez les descendants les défauts des individus. Il étudia les divers modes de cette fécondation chez les plantes, mais pour la généralité d'entre elles la condition requise est le transport du pollen d'une fleur sur une autre de la même espèce. Le vent est-il un facteur qui puisse jouer un rôle ? M. Valet apporte le témoignage d'expériences irrécusables qui montrent combien son action est secondaire. Mais cette tâche est dévolue aux insectes et particulièrement à la discrète activité de nos butineuses.

La production du miel est un des buts poursuivis en apiculture, mais il ne revêt que bien peu d'importance en regard de l'utilité de l'abeille pour la fructification de nos vergers propre à assurer en temps de guerre le ravitaillement de notre pays en fruits.

Les autorités fédérales compétentes de notre Economie de guerre n'ont pas voulu courir le risque de soumettre l'apiculture à un régime de restrictions qui aurait eu les plus graves conséquences. Mais si elle est, par l'attribution de sucre, l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics, le conférencier fit la distinction nécessaire entre les vrais apiculteurs et les simples propriétaires d'abeilles. Tandis que ceux-ci, et ils sont heureusement le petit nombre, poursuivent un but spéculatif sur l'honnêteté duquel nous n'insistons pas, ceux-là n'ont en vue que la prospérité du rucher. Conscients des obligations que leur imposent les conjonctures actuelles, ils évitent tout gaspillage de la précieuse denrée mise à disposition pour le nourrissement de leurs abeilles. Les travaux apicoles sont effectués en temps opportun, ce qui assure le maximum d'efficacité et le meilleur rendement. D'autre part, leur intégrité ne saurait être prise en défaut par des déclarations inexactes quant au nombre de leurs colonies...

On entendit d'intéressantes considérations sur la préparation de l'apiculteur à sa tâche. L'inexpérience et les connaissances insuffisantes, si elles exposent les intéressés à des déboires, sont aussi des obstacles qui ne permettront jamais l'exploitation normale du rucher.

Une discussion nourrie s'ensuivit et permit d'envisager divers autres aspects de cette question si actuelle de l'entretien de nos ruchers. On entendit encore d'intéressantes considérations de M. l'abbé Gapany, président de la Société romande d'apiculture, de M. Schumacher, rédacteur.

M. Dietrich, président de la Fédération cantonale d'apiculture, se fit l'interprète de tous les participants à la conférence pour remercier M. Valet de son magistral exposé qui recueillit d'unanimes applaudissements.

A l'issue de la conférence, un film *L'abeille dans la ruche* contribua à mettre encore une note divertissante dans l'assistance et à évoquer la poésie de l'activité de nos avettes par un merveilleux printemps.

Les participants se rendirent ensuite à la Foire aux provisions où ils eurent la satisfaction de visiter plus particulièrement le stand du miel. Pour nombre d'entre eux, ce pavillon est un témoignage de leur patiente activité, du but poursuivi au prix d'efforts persévérants. Car, en apiculture, les rendements sont irréguliers et 1943 laissera dans toutes les mémoires le souvenir d'une année particulièrement déficitaire...

H. Jaquet.

NOUVELLES DES RUCHERS

Ad. Grosrey. — Genève, le 7 octobre 1943.

En ce qui concerne mon petit rucher, je suis au même point que mes collègues, c'est-à-dire que le miel s'est fait attendre au point qu'on l'attend toujours. De plus, une de mes ruches s'est trouvée sans reine depuis juin par suite d'une maladresse de ma part. (Pour empêcher un essaimage, j'ai suivi les conseils d'un collègue apiculteur qui me disait de supprimer les cellules de reine.) Or les abeilles désiraient changer leur reine ou la remplacer ; de sorte qu'il s'est trouvé un moment où il n'y avait plus de jeunes larves. Au 15 juillet, remarquant une activité ralentie dans cette ruche jusqu'alors extrêmement active, j'ai constaté, en découvrant la ruche, une absence totale de couvain. J'ai en hâte donné un cadre d'œufs ; des cellules ont été construites ; la ou les reines sont écloses, mais les abeilles les ont tuées, ce dont je suis sûr. En effet, huit jours après avoir constaté l'éclosion normale des reines, je regarde et constate deux nouvelles cellules royales ! D'où pouvaient bien venir les œufs, sinon d'une première ponte de la jeune reine qui aurait ensuite été sacrifiée par des abeilles jalouses. Je redonne un cadre de couvain. Même phénomène trois semaines plus tard. J'ai donc sacrifié la ruche. On était à fin août ; j'ai endormi tout ce petit monde au sulfure de carbone et les provisions ont été données aux trois ruches restantes. Au printemps prochain, je profiterai des cellules royales pour refaire un jeune essaim, car je me garderai bien de supprimer les cellules royales de mai ou de n'importe quel mois. M. Niquille a eu

l'obligeance de me donner une méthode pour rendre l'essaim à la souche ; et je suivrai ses conseils.

E. Clerc, Essert s/Champvent.

J'ai fait en juin une petite récolte — 5 kg. en moyenne. Dès lors, il y a eu une période critique et quelques ruches ont reçu un peu de nourriture. Puis, en août, les apports ont été assez importants, mais les abeilles ont abandonné les hausses pour remplir leur garde-manger. Des apparitions de miellée se sont manifestées, mais sans suite et sans résultat appréciable. Au début de septembre, les colonies étaient en général très populeuses et contenaient beaucoup de couvain, avec des provisions d'une certaine importance, en sorte que le nourrissage a pu être rapidement complété. Les ruches paraissent être en bonne forme pour l'hiver.

Ant. Leclerc. — Grange Collomb, Carouge (Genève), le 15 octobre 1943.

Hiverné en automne 1942 24 colonies ; à la première visite, fin mars 1943, une est trouvée morte par suite d'insuffisance du nourrissage d'automne, les 23 autres sont en bon état, quoique plutôt un peu faibles.

Développement normal en avril ; toutefois deux autres colonies ne réussissent pas à remplacer deux vieilles reines épuisées.

Vers le 10 mai, placé par beau temps 17 hausses, avec espoir de bonne récolte, les colonies étant fortes. Déception au début de juin, le temps étant pluvieux et froid, avec absence de grande miellée. Le 25 juin, prélevé la moitié des hausses placées ; la première récolte étant des plus médiocres. Les autres hausses contenant du couvain sont restées sur les ruches jusqu'au 15 juillet. Surprise lors du prélèvement de ces dernières, celles-ci étant presque toutes pleines de miel, ce qui permet d'enregistrer pour cette année une récolte moyenne d'environ 9 kg. par ruche.

Par suite de la sécheresse de la fin de l'été, il a fallu nourrir à forte dose dès le mois d'août et la mise en hivernage faite en septembre avec 22 colonies, 2 ayant été pillées lors du nourrissage de la fin de l'été.

L'élevage de quelques reines de remplacement a mal réussi.

Jos. Terrapon. — Cerniat, le 17 octobre 1943.

Il semble, d'après plusieurs relations de nos collègues, que l'absence de miel serait due, cet été dernier, à l'absence de sécrétion de nectar. C'est probablement le fait de certaines régions ; mais je pense qu'en Gruyère il faudrait l'attribuer plutôt à une série de journées froides et pluvieuses au début de juin, comme aussi, plus tard, à des nuits sèches. Car jusqu'à la coupe des foins et même des regains, les ruches exhalaient souvent, le soir, une forte odeur de miel. A fin mai, les souches étaient pleines et les hausses commençaient à s'appesantir.

Au début d'octobre, je trouvais 4 colonies avec trous de vol fermés. La plus forte des 4 avait le plateau chargé de cadavres, au point d'en remplir deux ramasseoirs. Cette colonie se trouve ainsi fortement diminuée. Le méfait avait été commis peut-être depuis une semaine. Était-ce le fait de gamins en quête de farces ou bien de coquins qu'il faudrait fustiger ?

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.
Prospectus sur demande.

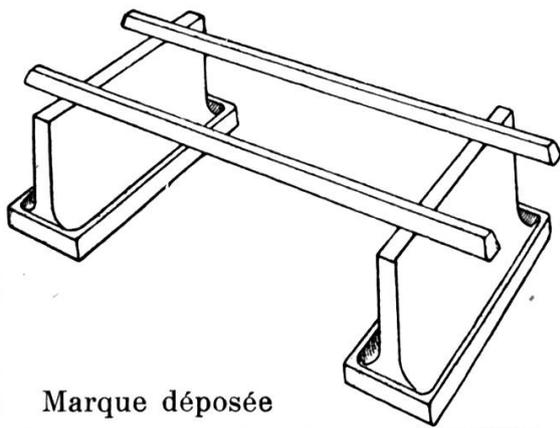
J. HÄNI SENNIS, GÄHWIL (ST-GALL)

J'achète toute quantité de

véritable miel suisse

au prix du jour.

**Hans Bachmann, Käsehandlung,
Luzern.** Tél. 2 22 06



Marque déposée

L. CORNAZ & FILS

Allaman (Vaud)

SUPPORTS DE RUCHES

en ciment armé. Prix par pièce fr. 5.—. Rabais suivant quantité.

Poutrelles en ciment armé de 250 cm. de long (pour 3 à 4 ruches). Prix par paire fr. 5.—.

Hausse 25% plus impôt.

Départ Gare Allaman

B O N

pour 1 boîte de miel

« CAFAG » 1/2 kg.

si vous découpez cette annonce et l'envoyez à mon adresse.



imprimées en 4 couleurs, 1/4, 1/2 et 1 kg. contenu.

Bidons et boîtes en aluminium et en fer blanc. — Demandez sans engagement échantillon et prix-courant !

R. Meier. Künten (ARGOVIE) TEL. 3.31.71

Maison spécialisée pour l'apiculture

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

linges de lit, trousseaux, couvertures, rideaux, étoffes pour dames et messieurs.

Demandez offres et échantillons. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHEL, à Berthoud (Berne) ci-dev. Alb. Bichsel Fondée en 1894

Pour la

ruche suisse

de qualité on s'adresse aux constructeurs spécialisés :

STÆDELI FRÈRES

LA FERRIÈRE J. B.

Armoires à rayons, serveurs, cadres, etc.

Prix avantageux.

**Pour une bonne ruche,
un rucher-pavillon moderne,
des accessoires de qualité,**

adressez-vous aux spécialistes :

LIENHER frères, constructeurs,

Téléphone 7 13 24 **SAVAGNIER** (Ntel) Prix-courant franco